



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Sainte-Aurélie
Beauce-Sud

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

du dépôt du rôle de perception 2017

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,

Stéphane Hétu, directeur général | secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité,

QUE le rôle de perception pour l'année 2017 est complété et déposé au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier, au 151A, chemin des Bois-Francs, Sainte-Aurélie.

Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes la semaine du 23 janvier 2017 et ces comptes sont payables, comme le stipule le règlement n° 08-2016 pour 2017, aux dates suivantes :

- 1^{er} versement : 28 février 2017
- 2^e versement : 30 avril 2017
- 3^e versement : 30 juin 2017
- 4^e versement : 31 août 2017

QUE les intérêts, au taux établi au point 4.3, s'appliquent à chaque versement à compter de la date d'échéance de ce versement.

QUE les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 9 février 2017 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Sainte-Aurélie au (418) 593-3021.

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-AURÉLIE, CE 19 JANVIER 2017.

Stéphane Hétu
Directeur général | Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A, chemin des Bois-Francs, ainsi qu'à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, située au 164, chemin des Bois-Francs, entre 8 h et 16 h 30, le 19^e jour du mois de janvier de l'année deux mille dix-sept (2017).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de janvier de l'année deux mille dix-sept (2017).

Stéphane Hétu
Directeur général / Secrétaire-trésorier